PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV514-1 - Mise en copropriété : Le Syndic provisoire

Durée : 7h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndics et leurs collaborateurs. Professionnels participants à la première mise en copropriété.

Objectifs pédagogiques

S'approprier la méthodologie de la première mise en copropriété d'un immeuble ou de sa reprise et sécuriser ses pratiques pour éviter les contentieux.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Anticiper, planifier.
- Visite conjointe promotion et ADB.
- La liste des copropriétaires est-elle à jour ? La pré-saisie de l'immeuble est-elle conforme au RCP publié ?
- Affiner le budget de commercialisation en vue de l'assemblée.
- La gestion provisoire, une gestion spécifique.
- La naissance du syndicat.
- L'assurance de l'immeuble.
- La mise en concurrence.
- La durée du contrat du syndic constructeur.
- La lettre d'accueil.

2 - La 1ère assemblée générale.
- Les aspects pratiques du 1er contact avec les copropriétaires.
- L'ordre du jour : les points incontournables.
- Les spécificités du contrat de syndic.
- Assistance à la livraison.

- La tenue de l'assemblée.
- La seconde assemblée avant la fin de la 1ère année.

3 - Mise en route de l'immeuble.
- Former et informer le conseil syndical : rôles et pouvoir de chacun.
- La prise de livraison des parties communes.
- La mise en service des équipements.
- Anticiper tous ces détails qui permettent de réduire les difficultés de la mise en route.
- Gérer les ASL et AFUL éventuelles - Connaître la réglementation spécifique aux associations de propriétaires.
- La division en volume.
- De la première dépense à la première répartition.

4 - Les garanties.
- La levée des réserves dans le cadre du parfait achèvement et son délai de prescription.
- Garantie de bon fonctionnement et garantie légale.
- Garantie décennale – Assurance dommages ouvrage.
- Les conditions de la déclaration de sinistre pour une déclaration à bon escient.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.